



UNION DES 11 COMMUNES FLORENNES

C.R.A.C
Rue du Fourneau, 36
5620 Saint-Aubin

La liste « UNION DES 11 COMMUNES » est apparue lors de la fusion des communes en 1976. Elle est apparentée au MR bien que comptant parmi ses rangs des membres indépendants de tendances diverses.

Durant les six législatures, la formation « U11C » a conduit une majorité en coalition et a fourni à chacune de celles-ci les Bourgmestres Léon Blavier, Louis Timmermans et Pierre Helson. Durant ces 36 années, notre formation a participé de façon active et efficace à la gestion quotidienne de la Commune. Elle continuera à agir sans a priori social, professionnel, religieux ou politique avec la volonté permanente d'offrir à nos onze communes les perspectives d'un avenir vivant et prospère.

Notre programme, bien qu'ambitieux, s'inscrit dans un processus de gestion financière et budgétaire rigoureux et maîtrisé.

Il met en valeur une démarche qui entend valoriser les atouts géographiques, économiques, sociologiques, culturels, sportifs, historiques, patrimoniaux, environnementaux et touristiques de nos onze communes afin de développer ou renforcer l'image positive et entrepreneuriale dont notre cité a tant besoin dans la poursuite de son développement et de la recherche du bien être de ses habitants.

Notre nouvelle majorité aura à cœur de mener à bien la poursuite des dossiers de redéploiement des infrastructures culturelles et sportives ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment adapté à l'hébergement et à, l'encadrement de nos aînés.

Nos places publiques, nos écoles, nos salles et infrastructures communales seront l'objet de toute notre attention. L'entretien de nos voiries, leur sécurité et leur propreté feront également partie de nos préoccupations ainsi que toutes interventions qui concourront à améliorer notre sentiment de bien-être et de sécurité.

Dans ce contexte, la position que nous tenons et avons toujours tenue quant à l'implantation d'une carrière sur les villages de Saint-Aubin et Hemptinne reste invariable.

A plusieurs reprises, nous avons présenté et déposé plusieurs motions lors de différents Conseils Communaux attestant notre opposition au projet de Carmeuse.

Les raisons pour lesquelles nous nous sommes abstenus dans la procédure de recours au dépôt de modification du plan de secteur vous ont été expliquées et motivée par notre conseil, Maître Van der Haselt, le 22 mai. Ceci ne doit en aucun cas être considéré comme une démission mais, comme l'a plaidé notre conseil, à l'inutilité d'une redondance dans le cadre de la présentation des motivations que le CRAC a si bien analysées à ce stade.

Nous vous assurons donc du maintien de notre vigilance quant à l'évolution de ce projet et vous confirmons que notre position restera inchangée. Nous fourbirons en temps utile l'énergie et les moyens nécessaires pour enrayer la suite de la procédure, car comme vous, nous ne souhaitons pas voir ce projet se concrétiser.

Le « BON SENS », c'est la philosophie que se sont engagé à respecter les 21 candidats de l'union des 11 communes et ensemble, avec notre dynamisme et notre persévérance, nous nous sommes tous promis de défendre l'intérêt commun de TOUS les Florennois.

Pierre Helson.

Chef de groupe U11C

